



Ville de Genay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY**

DEL2024/38

Date d'envoi de la convocation : 30 mai 2024

Date d'affichage de la convocation : 30 mai 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 6 juin 2024

Présents : Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, Mme MAGAUD, M. HELOIRE, M. MICHAUD, Mme LAURENT WILCYNski, M. GRANDJEAN, Mme PIN, M. SCHWOB, M. LEGAL, Mme MONNIER, M. FOUGERE, M. DURAND, M. GENESTIER, M. MADER, Mme PERRIN, M. TOUZOT, M. MAUGEIN

**Absents
excusés
ayant donné
procuration :** M. ROUVIER, pouvoir à Mme MAGAUD ; Mme SAVIN, pouvoir à Mme LAMY ; M. SOTHIER, pouvoir à M. CHOTARD ; M. ANDRZEJEWSKI, pouvoir à Mme GIRAUD ; M. RANEBI, pouvoir à Mme PIN ; Mme PILLON, pouvoir à M. SCHWOB ; Mme BAILLON, pouvoir à M. HELOIRE ; Mme COHEN, pouvoir à M. MADER ; M. LECLERC, pouvoir à Mme PERRIN.

**Absente
excusée** Mme KLINGELSCHMITT

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 19

Représentés : 9

Votants : 28

Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame PIN est désignée comme secrétaire de séance.

Attribution d'une subvention d'équipement pour la construction de logements sociaux pour l'opération « Gaïa »,

Rapporteur : Mme MAGAUD

Dans le cadre d'une opération privée nommée « Gaïa » réalisée par la société SCVV GENAY PROULIEU (promoteur Idéal groupe) un tènement de 3 876 m² regroupant plusieurs parcelles (AH 278/573/619 à 627) sis 191 Montée du Plâtre, une autorisation d'urbanisme a été accordée.

Un permis de construire (PC 069 278 22 00013) a été accordé le 10 novembre 2022 pour 26 logements dont 13 logements sociaux sur une surface habitable totale de 724,15m² (4 PLAI, 7 PLUS, 2 PLS).

La société SOLLAR Habitat se rend acquéreur en VEFA de l'ensemble des 13 logements concernés et les deux sociétés sollicitent la commune pour l'octroi d'une subvention. Il a été convenu avec les deux sociétés que la subvention d'équipement soit versée à SCVV GENAY PROULIEU qui reversera sa part à la société SOLLAR Habitat.

L'équilibre des opérations des logements sociaux est en effet assuré par l'octroi de subventions publiques. La participation financière des communes de la Métropole de Lyon est régie par une délibération du Conseil communautaire en date du 13 novembre 2006 qui fixe un montant forfaitaire minimal de participation des communes de 35€ par m² de surface

utile (surface habitable majorée de la moitié de la surface des annexes) pour la réalisation des logements sociaux PLAI et PLUS .

Aussi, pour cette opération, la société SOLLAR Habitat sollicite une subvention communale de 22 361€ et la société Idéal groupe sollicite une subvention communale de 43 000€ soit 65361€ qui seront versés à la SCVV GENAY PROULIEU qui se chargera de reverser la part de subvention destinée à SOLLAR, conformément au plan de financement joint au présent rapport.

La subvention sera versée à la clôture de l'opération.

Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE à la société SOLLAR Habitat une subvention communale de 22 361€ et à la société Idéal groupe une subvention communale de 43 000€ soit 65 361€ qui seront versés à la SCVV GENAY PROULIEU qui se chargera de reverser la part de subvention destinée à SOLLAR Habitat, conformément au plan de financement joint au présent rapport pour l'opération « Gaïa » sise 191 Montée du Plâtre,**
- **DIT que la totalité du versement de la subvention se fera à la livraison de l'opération et que les crédits sont inscrits au budget 2024**

VOTE	Pour	22	
	Abstention	0	
	Contre	6	M. TOUZOT, M. MAUGEIN, Mme COHEN, Mme PERRIN, M. MADER, M. LECLERC
<i>Adopté à la majorité</i>			

La Secrétaire, Nadine PIN



Acte certifié exécutoire après

- transmission en Préfecture le 7 juin 2024

- publication sur le site internet de la Ville le 7 juin 2024

*Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Valérie GIRAUD*

